

Déclaration de Barcelone sur la prise en charge des personnes présentant des plaies

Les plaies aiguës et chroniques (par ex. lésions liées à la pression, au frottement et à l'humidité), les ulcères des membres inférieurs, les plaies du pied diabétique, les complications des plaies chirurgicales, la dermatite associée à l'incontinence, les déchirures cutanées, les brûlures, les stomies, les plaies oncologiques et palliatives ainsi que les ulcères cutanés de toute origine constituent actuellement un problème de santé majeur.

Ces affections ont un impact significatif sur la qualité de vie des personnes concernées, de leurs aidants, de leurs familles et de leurs communautés. Elles touchent tous les niveaux de soins (soins primaires, hôpitaux, soins de longue durée) ainsi que les structures médico-sociales.

Les plaies représentent une préoccupation croissante en raison du vieillissement de la population, de la dépendance accrue et de l'augmentation des maladies chroniques telles que le diabète et les maladies cardiovasculaires. Ces facteurs, associés aux insuffisances des systèmes de santé, peuvent entraîner des plaies plus complexes, davantage de souffrance et des résultats moins favorables, soulignant la nécessité d'approches efficaces de prévention et de traitement.

Pour cette raison, les Sociétés Scientifiques signataires, dans le cadre du 35ème Congrès de l'European Wound Management Association (EWMA) et du 15ème Symposium National du Grupo Nacional para el Estudio y Asesoramiento en Úlceras por Presión y Heridas Crónicas (GNEAUPP), en collaboration avec la Sociedad Española de Heridas (SEHER) à Barcelone, déclarent publiquement que :

- L'accès à des soins de plaies de qualité, fondés sur des preuves, est un droit humain fondamental, essentiel pour préserver la dignité, la santé et la qualité de vie. L'absence de soins basés sur les preuves peut entraîner des variations importantes des résultats de santé. Chaque individu mérite des soins rapides et efficaces pour prévenir la souffrance et favoriser la cicatrisation.
- La prise en charge des plaies est un droit universel qui doit s'appliquer à tous, quel que soit l'âge, l'état de santé, le niveau économique ou la condition sociale, et doit être garantie en priorité pour les plus vulnérables, tant dans les structures publiques que privées.
- Cette prise en charge doit être assurée par des équipes transdisciplinaires, avec les patients, leurs aidants et leurs communautés au centre des soins.
- Les soins doivent être fondés sur les meilleures données scientifiques disponibles, garantissant que la pratique des professionnels et des institutions repose sur des connaissances robustes et actualisées.
- Les personnes atteintes de plaies et leurs aidants doivent recevoir des informations adéquates sur l'état et le pronostic de leurs plaies ainsi que sur les différentes options thérapeutiques, afin de participer pleinement aux plans de prévention ou de traitement, en accord avec leurs préférences et leurs valeurs.

En matière de soins des plaies, les gouvernements, autorités sanitaires, prestataires et institutions doivent :

- Garantir, à tous les niveaux de soins et pour tous les patients, une couverture universelle des soins des plaies, incluant la prise en charge des plaies simples et la création d'unités transdisciplinaires spécialisées pour les plaies complexes, assurant la continuité temporelle et organisationnelle des soins et l'adaptation aux besoins spécifiques de chaque région.
- Fournir les matériaux et technologies appropriés et organiser les soins pour une prévention et un traitement optimal. Les ressources matérielles et organisationnelles pour la prévention, le diagnostic et le traitement doivent être basées sur l'équité et un équilibre entre preuves cliniques et coûts, afin d'obtenir la meilleure efficacité clinique et les bénéfices les plus significatifs pour la santé et la qualité de vie des patients.
- Mettre en place des systèmes d'information permettant la continuité des soins, l'analyse des résultats, la mesure épidémiologique des différentes étiologies des plaies, et inclure les plaies évitables dans les politiques de sécurité des patients avec des objectifs clairs.
- Proposer des programmes éducatifs pour tous les professionnels de santé sur la prévention, l'évaluation et la prise en charge des plaies, aux niveaux prégradué et postgradué, afin d'assurer une formation adéquate tout au long de la carrière.
-

Compte tenu des avancées continues dans la science des soins des plaies, nous exhortons les autorités à prioriser la prise en charge des personnes présentant des plaies à tous les niveaux (européen, national, régional et local), en établissant des mesures et politiques concrètes pour améliorer la santé globale des personnes concernées ou à risque. À cette fin, des structures et budgets dédiés doivent être alloués pour soutenir la recherche et l'innovation dans ce domaine essentiel.

Barcelone, le 26 mars 2025

Signée dans le cadre de la Conférence EWMA-GNEAUPP 2025, tenue à Barcelone, Espagne, du 26 au 28 mars 2025, par :

Présidente de l'EWMA : Kirsi Isoherranen

Directeur du GNEAUPP : J. Javier Soldevilla Agreda

Président de la SEHER : Daniel Chaverri Fierro